

Le présent addenda fait partie intégrante des documents d'appel d'offres ; le soumissionnaire est prié d'en prendre connaissance et d'inclure les frais relatifs à son contenu dans le montant de la soumission. Les documents d'appel d'offres sont modifiés de la façon indiquée ci-après.

NOTES GÉNÉRALES

Le présent addenda concerne le devis et les plans en architecture.

Nombre de pages total de l'addenda no. A1 en format 8 ½ x 11 : **27**

Nombre de pages total de l'addenda no. A1 en format A1 : **9**

GÉNÉRALITÉS

.1 Aucun

DEVIS EN ARCHITECTURE

- .1 Section 01 31 13 – Calendrier d'exécution des travaux
 - .1 À l'article 1.4.2, ajouter le paragraphe suivant :
 - .3 Considérer le secteur H comme prioritaire pour une prise de possession anticipée avant la mi-mai 2025.
- .2 Section 06 40 00 – Ébénisterie
 - .1 À l'article 2.7 PIÈCES DE QUINCAILLERIE ET ÉQUIPEMENTS, ajouter le paragraphe suivant :
 - .13 Crochets muraux
 - .1 Produit : 76130 de Richelieu ou équivalent approuvé par l'architecte.
 - .2 Emplacement : identifié C009 sur la série A100
- .3 Section 08 00 10 – Tableau des portes et cadres
 - .1 **Réémission complète de la section.**
- .4 Section 08 71 00 – Quincaillerie pour porte
 - .1 À l'article 2.3 SYSTÈME DE CLÉAGE, modifier les paragraphes de la façon suivante :
 - .1 Les serrures seront assujetties à un système de clés temporaires avec des barillets temporaires durant le temps de la construction.
 - .2 Toutes les serrures seront fournies avec des barillets temporaires de construction pour la durée du chantier.

- .3 Fournir un système de clé de construction monté sur les clés standards fournies avec les serrures, barres anti-paniques et cylindres du manufacturier.
 - .1 Fournir Dix (10) copies de la clé de construction.
 - .2 L'entrepreneur fournira et livrera au représentant de l'INRS deux (2) copies de la clé de construction.
- .4 Cléage permanent : Systèmes de clé maîtresses existants à coordonner avec l'Entrepreneur et le propriétaire.
 - .1 L'entrepreneur, en coordination avec INRS, fournira et montera les barillets permanents et convertira les serrures au système permanent ;
 - .2 Les barillets permanents sont fournis et installés, suite à la prise de possession du bâtiment, par l'INRS. L'entrepreneur suite à l'autorisation du représentant interne de l'INRS et du chef maintenance, doit remplacer les barillets de construction par les barillets permanents.
 - .3 Les clés et barillets permanents du Bâtiment 18 seront assujettis au système de clé maitresse existant du manufacturier Abloy.
 - .4 Les clés et barillets permanents du Bâtiment 70 seront assujettis au système de clé maitresse existant du manufacturier Corbin/Ruswin.
 - .5 Fournir 5 copies de clé de chacun des barillets permanents des Bâtiments 18 et 70.
 - .6 Fournir 10 copies de chacune des clés maitresses des barillets permanents des Bâtiments 18 et 70.
 - .7 Toutes les clés et clés maitresses des barillets permanents des Bâtiments 18 et 70 seront livrés sous enveloppes scellées au représentant interne de l'INRS et du chef maintenance.
- .5 Section 08 71 01 – Groupes de quincaillerie
 - .1 **Émission de la section.**
- .6 Section 09 51 13 – Ossature de suspension et carreaux acoustiques
 - .1 À l'article 2.2.7.2, retirer la mention « (School Zone) ».
 - .2 Modifier les produits de référence pour le type 2 de carreaux acoustiques. Remplacer l'article 2.2.7.2.4, par l'article suivant :

Produits de référence :

 - .1 Modèle 1913 Ultima de Armstrong.
 - .2 Modèle 1220-75-1 Symphony de Certaineed.
 - .3 Modèle 88185 Mars de CGC
 - .4 ou équivalent approuvé par l'architecte.

- .7 Section 09 65 10 – Revêtements de sol de tapis en carreaux
 - .1 **Émission de la section.**

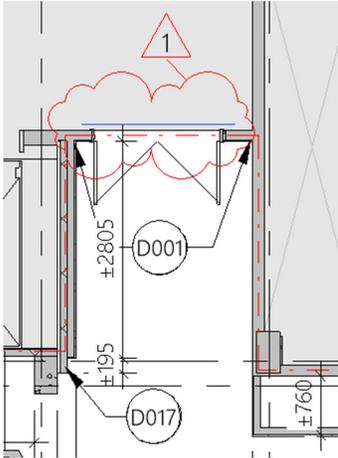
- .8 Section 09 67 00 – Revêtement de sol liquide
 - .1 À l'article 2.2 Préparation de surface, ajouter l'article suivant :
 - .2 Nettoyage et scellage des planchers de terrazzo existants
 - .1 Applicable pour tous les planchers en terrazzo existants conservés dans le projet.
 - .2 Effectuer le récurage et/ou décapage afin de nettoyer le terrazzo et corriger les imperfections. Aplanir les inégalités du support. Comblent les dépressions et boucher les fissures, joints, trous et autres défauts à l'aide d'un produit de remplissage pour support.
 - .3 L'appareillage de couleur du système époxydique avec le terrazzo existant devra être effectué après cette étape.
 - .4 Appliquer un scellant sur l'ensemble du terrazzo, en coordination avec l'application du système époxydique.

- .9 Section 09 80 00 – Traitement acoustique
 - .1 À l'article 2.1.2, ajout d'un produit de référence :
 - .10 Produits de référence :
 - .1 Panneaux Ecophon Akusto Wall C Texona distribué par Certaineed
 - .2 Panneaux acoustiques en fibre minérale de Technisilence
 - .3 Panneaux ACPAN distribué par Acco Cinéma
 - .4 Panneaux SoftTone de Canacoustics
 - .5 Ou équivalent approuvé par l'architecte

- .10 Section 10 14 11 – Signalisation
 - .1 Ajout de l'article suivant :
 - 2.7 ENSEIGNE D'AVERTISSEMENT
 - .1 Enseigne indiquant la population maximale admise dans un espace ;
 - .2 Dimensions : 305x450mm ;
 - .3 Compositions des enseignes :
 - .1 Acrylique "plexiglass" blanc, épaisseur 3,2 mm (1/8") au fond. Message de capacité maximale (texte fourni par l'architecte) imprimé en surface de cet acrylique avec protection UV mat. Recouvert d'un second acrylique "plexiglass" transparent antireflet, épaisseur 3,2 mm (1/8"). Ancrages mécaniques inviolables (six (6) par module). Fournir un tournevis adapté au type de vis. La coupe sera nette parfaitement d'équerre et les chants polis.
 - .2 Fixer les modules d'abord à l'adhésif mousse 3M puis à l'aide des ancrages mécaniques, aux endroits désignés par l'architecte au

- chantier et remettre le tournevis adapté au type de vis au propriétaire.
- .3 Coordonner avec l'entrepreneur l'inclusion des fonds de clouage approprié dans les cloisons.
 - .4 Emplacement et quantité : Voir tableau des portes et cadres et selon les exigences du CNPI.
 - .1 Bâtiment 18, aile B – Local B100a : 1 plaque de signalisation portant la mention « La capacité maximale de cette aile est de 60 personnes ».
 - .2 Bâtiment 18, aile B – Local B101 : 1 plaque de signalisation portant la mention « La capacité maximale de ce local est de 22 personnes ».
 - .3 Emplacement exacte à déterminer au chantier.

PLANS EN ARCHITECTURE

- .1 PAGE A004 – BORDEREAU DES PORTES, CADRES TYPES ET CLOISONS VITRÉES
 - .1 Modifications à la hauteur des cloisons vitrées CV01 à CV03. Voir croquis **A1-004**.
 - .2 PAGES A011 ET A012 – PLANS DE MOBILISATION
 - .1 **Réémission complète des pages A011 et A012.**
 - .3 SÉRIE DA100 – PLANS DES NIVEAUX EXISTANT ET DÉMOLITION
 - .1 1/DA102 : Modification au type de ligne représentant la cloison temporaire
- 
- .2 **Réémission complète de la page DA103.**
- .4 SÉRIE DA200 – PLANS DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS DÉMOLITION
 - .1 **Réémission complète de la page DA203.**

- .5 SÉRIE A100 – PLANS DE CONSTRUCTION
 - .1 **Réémission complète de la page A102.**

- .6 SÉRIE A200 – PLANS DE PLAFONDS RÉFLÉCHIS CONSTRUCTION
 - .1 1/A201 :
 - .1 Modification à la flèche d'identification de la note CF04. Voir croquis **A1-A200.**
 - .2 1/A202 :
 - .1 Ajout d'une porte P-B100 au corridor. Voir croquis **A1-A200.**
 - .3 1/A203 :
 - .1 2/A203 : Le numéro de local de la cuisinette est 161.1A.
 - .2 3/A203 : Le numéro de local pour la salle de réunion est 232.

- .7 PAGE A801 – PLANS ET ÉLÉVATIONS DE MOBILIERS INTÉGRÉS
 - .1 Modification au mobilier M01. Voir croquis **A1-A801.**

- .8 SÉRIE A900 – PLANS DES FINIS
 - .1 **Réémission complète des pages A901 et A902.**

- .9 SÉRIE A950 – PLANS DES MOBILIERS MOBILES
 - .1 **Réémission complète des pages A951 et A952.**

FIN DE L'ADDENDA A01

Pièces jointes :

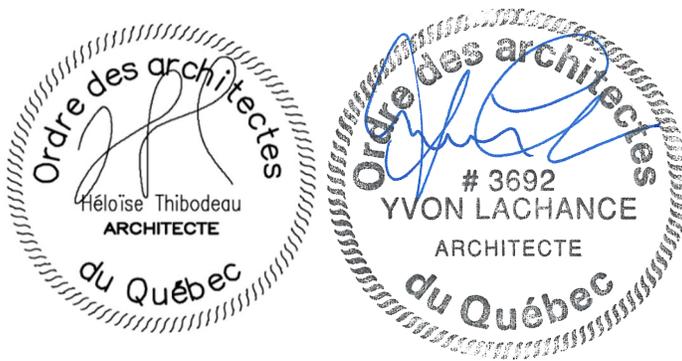
- .1 Format lettre :
 - .1 Section 08 00 10 – Tableau des portes et cadres (2 pages)
 - .2 Section 08 71 01 – Groupes de quincaillerie (10 pages)
 - .3 Section 09 65 10 – Revêtements de sol de tapis en carreaux (6 pages)
 - .4 Croquis A1-004 (1 page)
 - .5 Croquis A1-A200 (1 page)
 - .6 Croquis A1-A801 (1 page)
- .2 Format A1 :
 - .1 Page A011 (1 page)
 - .2 Page A012 (1 page)
 - .3 Page DA103 (1 page)
 - .4 Page DA203 (1 page)
 - .5 Page A102 (1 page)

- .6 Page A901 (1 page)
- .7 Page A902 (1 page)
- .8 Page A951 (1 page)
- .9 Page A952 (1 page)

Préparé par Vanessa Dagenais, Architecte

Pour Héloïse Thibodeau architecte inc. (HTA)

Projet en consortium avec Yvon Lachance architecte (YLA)



ADD-A1

NO PORTE	DE	VERS	PORTE										CADRE					DPF	GR QUINC	SIGNALI SATION	REMAR QUES	
			TYPE	MAT.	ISOLÉ	LARG.	HAUT.	ÉPAIS.	VERRE	FINI	TYPE	MAT.	ISOLÉ	FINI	VERRE	LARG. VERRE						
BÂTIMENT 18 - SOUS-SOL (SECTEUR H)																						
P-H005B	H005B	Bureau	H005C	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	P	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	01-18		1*
P-H005C	H005	Corridor	H005C	Bureau	EC	B	NON				OUI	P	EC	AC		P		-	-	02-18		2
BÂTIMENT 18 - REZ-DE-CHAUSSÉE (AILE B)																						
P-B100-EXT	B100	Corridor		Extérieur	EC	AC	OUI				NON	P	EC	AC	OUI	P	NON	-	-			
P-B100	B100	Corridor	B100a	Corridor	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	3	AC	OUI*	P	NON	945	-	04-18	B	1*, 3
P-B101	B100	Corridor	B101	Salle de réunion	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18	B	1*
P-B102	B100	Corridor	B102	Entreposage	1	AC	NON	2x915	2135	45	NON	P	2	AC	OUI*	P	NON	-	-	05-18		1*
P-B103	B100	Corridor	B103	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B104	B100	Corridor	B104	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B105	B100	Corridor	B105	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B106	B100	Corridor	B106	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B107	B100	Corridor	B107	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B108	B100	Corridor	B108	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B109	B100	Corridor	B109	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B110	B100	Corridor	B110	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B111	B100	Corridor	B111	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B112	B100	Corridor	B112	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B113	B100	Corridor	B113	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B114	B100	Corridor	B114	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B115	B100	Corridor	B115	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B116	B100	Corridor	B116	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
P-B117	B100	Corridor	B117	Bureau	1	B	NON	915	2135	45	NON	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	-	06-18		1*
BÂTIMENT 70 - REZ-DE-CHAUSSÉE (SRI)																						
P-151A	150	Corridor	151	Corridor	2	B	NON	915	2135	45	OUI	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	45 min	01-70	A	1*, 3
P-151B	150	Corridor	151	Corridor	1	B	NON	915	2135	45	OUI	T	1	AC	OUI*	P	NON	-	45 min	04-70	A	1*, 3
P-161	151	Corridor	161	Magasin	EC	B	NON				NON	P	EC	AC	NON	P	NON	-	-	03-70		2, 3
P-163	151	Corridor	163	Atelier	EC	B	NON				NON	P	EC	AC	NON	P	NON	-	-	02-70		2, 3
P-164	151	Corridor	164	Labo	EC	B	NON				OUI	P	EC	AC		P	NON	45 min				2, 3
BÂTIMENT 70 - NIVEAU 2 (SRM)																						
P-231A	230B	Aire commune	231A	Salle de travail	1	B	NON	915	2135	45	NON	P	3	AC	NON	P	OUI	300	-	05-70		
P-231B	230B	Aire commune	231B	Salle de travail	1	B	NON	915	2135	45	NON	P	3	AC	NON	P	OUI	300	-	05-70		
P-231.1	231B	Salle de travail	231.1	Rangement	1	B	NON	915	2135	45	NON	P	1	AC	NON	P	NON	-	-	05-70		

Légende:

AC	Acier
B	Bois
P	Peinture (voir plans des finis série A900 pour référence aux numéros)
T	Teinture & vernis clair appliqué en atelier, par section 08 14 16
EC	Existant Conservé
DPF	Degré Pare-Flamme (en minutes)

Voir devis pour les types de verre, section 08 80 00

Voir devis et plans pour les couleurs

Voir le devis pour les groupes et type de quincaillerie , sections 08 71 00 et 08 71 01

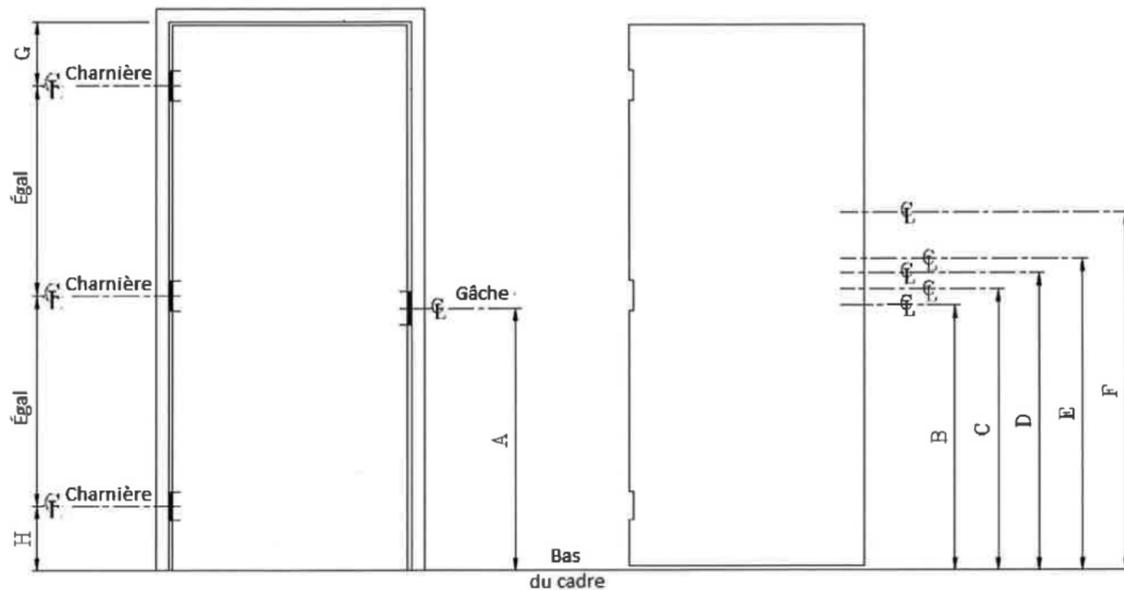
Notes :

- 1 Porte acoustique. Voir plans et détails sur A004
- 2 Nouvelle quincaillerie sur porte existante
- 3 Porte avec contrôle d'accès

Signalisation:

- A Plaquette "PORTE COUPE-FEU À MAINTENIR FERMÉE"
- B Enseigne d'avertissement pour la capacité maximale du local/zone

Emplacement standard pour la quincaillerie architecturale



Item de quincaillerie		Impériale (jusqu'à)	Métrique (jusqu'à)
A	Ligne du centre pour serrures rondes et à levier, dispositifs de sortie de secours & pènes à rouleau	40 5/16"	1035
B	Ligne de centre d'une poignée à tirer et ensemble de barres à tirer & pousser	42"	1065
C	Ligne du centre d'un pêne de bras à tirer d'hôpital	45"	1145
D	Ligne du centre d'un bras à tirer d'hôpital (type vertical)	47"	1195
E	Ligne du centre d'une plaque à pousser d'hôpital	48"	1220
F	Ligne du centre de la serrure auxiliaire	48"	1220
G	Ligne du centre de la charnière du haut (max)	9 3/4"	250
H	Ligne du centre de la charnière du bas (max)	13"	330

Note : Les dimensions peuvent être sujettes à des variations mineures selon les manufacturiers.

NOTES APPLICABLES À TOUS LES GROUPES DE QUINCAILLERIE:

- .1 Tous les produits spécifiés au présent devis ont été choisis en fonction des besoins particuliers du propriétaire:
 - .1 En règle générale ceux-ci représentent les produits existants utilisés dans la grande majorité de leurs bâtiments et assurent une continuité des standards.
 - .2 Aucun soumissionnaire ne doit utiliser des produits équivalents sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite et le consentement du client et de l'Architecte.
 - .3 **De plus, la quincaillerie de portes électrifiées et de contrôle accès devra être compatible avec le système existant de l'INRS, qui est fait avec Johnson control.**
- .2 Les barillets des serrures des portes seront munis de barillets temporaires de type construction puis remplacés par les barillets finaux à la réception provisoire des travaux. Les barillets finaux seront fournis et installés par l'Entrepreneur. A coordonner avec le représentant de L'INRS, voir aussi le détail à la section 08 71 00.
- .3 Les quantités spécifiées dans les groupes sont les quantités unitaires requises à chacune des portes citées en références.
- .4 Se référer aussi aux documents de l'ingénieur électrique pour le branchement de la quincaillerie électrifiée.
- .5 Conduits électriques, boîtes de jonction électriques, alimentation 120V et contact du panneau d'alarme incendie sont tous fournis, installés et raccordés par la division 16, voir ingénieur Électrique.

GROUPE NO. 01-18

PORTE(S) #:

P-H005B

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
3	Charnière avec coussinets antifrictions dissimulé TA314 114mm x 101mm	630	McKinney
1	Serrure à mortaise fonction de bureau ML2051 NSA x D134 x M17 x M34 x SA114 x L4-6 x KA1	630	Corbin/Rus swin
1	Cylindre à mortaise sécuritaire CY415 x 1 1/8" x Came x Collet x EMK x KD	619	Abloy
1	Butoir de porte au plancher 7280	630	Trimco/BB W
1	Garniture d'étanchéité compacte avec vis dissimulées 5574CA x 1/915mm (Tête) + 2/2135mm (Jambages)	628	Legacy
1	Seuil tombant robuste encastré 7463CA-LS x 915mm	628	Legacy

GROUPE NO. 02-18

PORTE(S) #:

P-H005C

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
1	Garniture d'étanchéité compacte avec vis dissimulées 5574CA x Dimensions requises (Tête+ Jambages)	628	Legacy
1	Seuil tombant robuste en surface 7593CA x Largeur de la porte	628	Legacy

Note : Porte, cadre et quincailleries existants et conservés. Fournir et installer les nouvelles composantes prescrites.

GROUPE NO. 04-18

PORTE(S) #:

P-B100

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
3 **	Charnière robuste avec coussinets antifrictions dissimulés TA386 114mm x 101mm x NRP	630	McKinney
1 **	Charnière robuste électrifiée avec connecteurs rapides TA386 114mm x 101mm x QC12	630	McKinney
1	Verrou antipanique à mortaise et électrifié avec délai d'ouverture de 15 secondes et garniture fonction de passage PED5610 x D134 x D x 24VDC x W036 + N9M10PT	630	Corbin/Rus swin
1	Cylindre à mortaise temporaire CR1000-118-A07 x L4-6 x KA1	619	Corbin/Rus swin
1	Cylindre à mortaise sécuritaire (Pour option « D ») CY415 x 1 1/8" x Came x Collet x EMK x KD	619	Abloy
1	Ferme-porte robuste et ajustable avec bras régulier DC8200 x M71 + 754F24 x Template T31136	689	Corbin/Rus swin
1	Plaque de protection autocollante K0050-305mm x 860mm x RC x ADH	630	Trimco/BB W
1	Bras d'arrêt robuste encastré 1-336	630	Rixson
1	Garniture d'étanchéité compacte avec vis dissimulées 5574CA x 1/915mm (Tête) + 2/2135mm (Jambages)	628	Legacy
1	Seuil tombant robuste encastré 7463CA-LS x 915mm	628	Legacy
1	Cable de raccordements avec connecteurs rapides QC-C012P		McKinney
1	Cable de raccordements avec connecteurs rapides QC-C3000P		McKinney

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
1	Boitier d'alimentation électrique AQD1 + CKL + PDB-1R		Securitron
1	Carte de relais RB-4-24		Securitron
1	Contact magnétique encastré CP1-1026	Blanc	Alarm Controls
1	Enseigne d'avertissement autocollante SCC-3292-315FAN	Rouge	ARD
1	Diagramme des raccordements électriques Section 08 71 00 SCC-DR-04-241125-GR04-18		ARD

Note:

- .1 ** 4 charnières pour une porte de 2135mm de hauteur.
- .2 Conduits électriques, boites de jonctions électriques, cordes de tirages, alimentation électrique 120V et contact du panneau d'alarme incendie sont tous fournis, installés et raccordés par l'Électricité (Division 26) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .3 Lecteur de carte et ses accessoires, dispositif de requête de réentrée sont tous fournis, installés, raccordés, programmés et intégrés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .4 Toutes les composantes électrifiées prescrites au présent groupe de quincaillerie sont fournies, installées et raccordées par la présente section incluant les filages entre elles. Tous les filages requis pour les fins de contrôle d'accès et de supervision seront dûment identifiés et apportés à la boite de jonction dédiée, les raccordements à partir de ce point seront complétés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .5 Mode de fonctionnement:
 - .1 Porte d'issue avec accès contrôlé par lecteur de carte dans le sens de l'issue (côté à pousser) et rentrée libre (côté à tirer).
 - .2 Du côté à pousser de la porte, la porte est en position fermée et armée, la porte se désarme momentanément via le lecteur de carte. En cas d'urgence, l'ouverture de la porte peut être forcée après un délai de 15 secondes à condition de maintenir une pression continue de 3 secondes sur la barre à pousser active du verrou antipanique. En cas d'alarme incendie ou interruption de l'alimentation électrique, la porte est désarmée et l'ouverture de la porte est libre et sans délai.
 - .3 Du côté à tirer de la porte, la porte est en position fermée et libre d'ouverture.

GROUPE NO. 05-18

PORTE(S) #:

P-B102

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
6	Charnière avec coussinets antifrictions dissimulé TA314 114mm x 101mm	630	McKinney
1	Verrou manuel encastré 3917-305mm (Haut)	619	Trimco/BB W
1	Serrure à mortaise fonction dépôt ML2057 NSA x D134 x M17 x SA114 x L4-6 x KA1	630	Corbin/Rus swin
1	Cylindre à mortaise sécuritaire CY415 x 1 1/8" x Came x Collet x EMK x KD	619	Abloy
1	Ferme-porte robuste et ajustable avec bras régulier DC8200 x M71 + 754F24 x Template T31136	689	Corbin/Rus swin
2	Plaque de protection autocollante K0050-305mm x 870mm x RC x ADH	630	Trimco/BB W
2	Bras d'arrêt robuste encastré et avec retenue ouverte 1-326	630	Rixson
1	Astragale plat 7383CA-SF x 2135mm	628	Legacy

GROUPE NO. 06-18

PORTE(S) #:

P-B101	P-B103	P-B104	P-B105	P-B106	P-B107
P-B108	P-B109	P-B110	P-B111	P-B112	P-B113
P-B114	P-B115	P-B116	P-B117		

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
3	Charnière avec coussinets antifrictions dissimulé TA314 114mm x 101mm	630	McKinney
1	Serrure à mortaise fonction de classe ML2055 NSA x D134 x M17 x SA114 x L4-6 x KA1	630	Corbin/Rus swin
1	Cylindre à mortaise sécuritaire CY415 x 1 1/8" x Came x Collet x EMK x KD	619	Abloy
1	Butoir de porte au plancher 7280	630	Trimco/BB W
1	Garniture d'étanchéité compacte avec vis dissimulées 5574CA x 1/915mm (Tête) + 2/2135mm (Jambages)	628	Legacy
1	Seuil tombant robuste encastré 7463CA-LS x 915mm	628	Legacy

Note : Les quantités indiquées sont les quantités unitaires à chacune des portes citées en références.

GROUPE NO. 01-70

PORTE(S) #:

P-151A

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
3	Charnière robuste avec coussinets antifrictions dissimulé TA786 114mm x 101mm x NRP	652	McKinney
1	Serrure cylindrique robuste fonction dépôt CLX3357 NZD x B234 x D134 x M17 x SA114 x EMK x KD	626	Corbin/Rus swin
1	Gâche électrique avec surveillances intégrées 1500C x Fail Secure x LMS x 12/24VDC	630	HES
1	Protège pêne 5000T-MOD-ES	626	Trimco/BB W
1	Ferme-porte robuste et ajustable avec bras parallèle DC8210-A3 x M71	689	Corbin/Rus swin
1	Plaque de protection autocollante K0050-305mm x 860mm x RC x ADH	630	Trimco/BB W
1	Butoir mural 1277	626	Trimco/BB W
1	Garniture d'étanchéité compacte avec vis dissimulées 5574CA x 1/915mm (Tête) + 2/2135mm (Jambages)	628	Legacy
1	Seuil tombant robuste encastré 7463CA-LS x 915mm	628	Legacy
1	Cable de raccordements avec connecteurs rapides QC-C3000P		McKinney
1	Contact magnétique encastré CP1-1026	Blanc	Alarm Controls
1	Diagramme des raccordements électriques Section 08 71 00 SCC-DR-04-241125-GR01-70		ARD

Notes:

- .1 Conduits électriques, boîtes de jonctions électriques et cordes de tirages sont tous fournis et installés par l'Électricité (Division 26) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .2 Lecteur de carte et ses accessoires, incluant le dispositif de requête de sortie et bloc d'alimentation électrique bas voltage sont tous fournis, installés, raccordés, programmés et intégrés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .3 Toutes les composantes électrifiées prescrites au présent groupe de quincaillerie sont fournies, installées et raccordées par la présente section incluant les filages entre elles. Tous les filages requis pour les fins de contrôle d'accès et de supervision seront dûment identifiés

ADD-A1

et apportés à la boîte de jonction dédiée, les raccordements à partir de ce point seront complétés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.

- .4 Mode de fonctionnement :
- .1 Porte avec accès contrôlé par lecteur de carte.
 - .2 En accès, la porte est en position fermée et verrouillée, la porte se déverrouille momentanément via le lecteur de carte.
 - .3 En sortie, la porte est libre d'ouverture.

GROUPE NO. 02-70

PORTE(S) #:

P-163

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
1	Serrure cylindrique robuste fonction dépôt CLX3357 NZD x B234 x D134 x M17 x SA114 x EMK x KD	626	Corbin/Rus swin
1	Gâche électrique avec surveillances intégrées 1500C x Fail Secure x LMS x 12/24VDC	630	HES
1	Ferme-porte robuste et ajustable avec bras régulier DC8200 x M71	689	Corbin/Rus swin
1	Cable de raccordements avec connecteurs rapides QC-C3000P		McKinney
1	Contact magnétique encastré CP1-1026	Blanc	Alarm Controls
1	Diagramme des raccordements électriques Section 08 71 00 SCC-DR-04-241125-GR02-70		ARD

Notes :

- .1 Porte, cadre et quincailleries existants :
 - .1 Remplacer la serrure existante par celle prescrites, remettre au Maître de l'ouvrage la serrure démantelée.
 - .2 Fournir, installer et raccorder toutes les nouvelles composantes prescrites.
- .2 Conduits électriques, boîtes de jonctions électriques et cordes de tirages sont tous fournis et installés par l'Électricité (Division 26) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .3 Lecteur de carte et ses accessoires, incluant le dispositif de requête de sortie et bloc d'alimentation électrique bas voltage sont tous fournis, installés, raccordés, programmés et intégrés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.

ADD-A1

- .4 Toutes les composantes électrifiées prescrites au présent groupe de quincaillerie sont fournies, installées et raccordées par la présente section incluant les filages entre elles. Tous les filages requis pour les fins de contrôle d'accès et de supervision seront dûment identifiés et apportés à la boîte de jonction dédiée, les raccordements à partir de ce point seront complétés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .5 Mode de fonctionnement :
- .1 Porte avec accès contrôlé par lecteur de carte.
- .2 En accès, la porte est en position fermée et verrouillée, la porte se déverrouille momentanément via le lecteur de carte.
- .3 En sortie, la porte est libre d'ouverture.

GROUPE NO. 03-70

PORTE(S) #:

P-161

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
1	Serrure cylindrique robuste fonction dépôt CLX3357 NZD x B234 x D134 x M17 x SA114 x EMK x KD	626	Corbin/Rus swin
1	Gâche électrique avec surveillances intégrées 1500C x Fail Secure x LMS x 12/24VDC	630	HES
1	Ferme-porte robuste et ajustable avec bras régulier DC8200 x M71	689	Corbin/Rus swin
1	Cable de raccordements avec connecteurs rapides QC-C3000P		McKinney
1	Contact magnétique encastré CP1-1026	Blanc	Alarm Controls
1	Diagramme des raccordements électriques Section 08 71 00 SCC-DR-04-241125-GR03-70		ARD

Note :

- .1 Porte, cadre et quincailleries existants :
- .1 Remplacer la serrure existante par celle prescrites, remettre au Maître de l'ouvrage la serrure démantelée Fournir, installer et raccorder toutes les nouvelles composantes prescrites.
- .2 Conduits électriques, boîtes de jonctions électriques et cordes de tirages sont tous fournis et installés par l'Électricité (Division 26) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .3 Lecteur de carte et ses accessoires, incluant le dispositif de requête de sortie et bloc d'alimentation électrique bas voltage sont tous fournis, installés, raccordés, programmés et

ADD-A1

intégrés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.

- .4 Toutes les composantes électrifiées prescrites au présent groupe de quincaillerie sont fournies, installées et raccordées par la présente section incluant les filages entre elles. Tous les filages requis pour les fins de contrôle d'accès et de supervision seront dûment identifiés et apportés à la boîte de jonction dédiée, les raccordements à partir de ce point seront complétés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .5 Mode de fonctionnement:
- .1 Porte avec accès contrôlé par lecteur de carte.
- .2 En accès, la porte est en position fermée et verrouillée, la porte se déverrouille momentanément via le lecteur de carte.
- .3 En sortie, la porte est libre d'ouverture.

GRUPE NO. 04-70

PORTE(S) #:

P-151B

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
3	Charnière robuste avec coussinets antifrictions dissimulé TA786 114mm x 101mm x NRP	652	McKinney
1	Serrure cylindrique robuste fonction dépôt CLX3357 NZD x B234 x D134 x M17 x SA114 x EMK x KD	626	Corbin/Rus swin
1	Gâche électrique avec surveillances intégrées 1500C x Fail Secure x LMS x 12/24VDC	630	HES
1	Protège pêne 5000T-MOD-ES	626	Trimco/BB W
1	Ferme-porte robuste et ajustable avec bras parallèle DC8210-A3 x M71	689	Corbin/Rus swin
1	Plaque de protection autocollante K0050-305mm x 860mm x RC x ADH	630	Trimco/BB W
1	Butoir mural 1277	626	Trimco/BB W
1	Garniture d'étanchéité compacte avec vis dissimulées 5574CA x 1/915mm (Tête) + 2/2135mm (Jambages)	628	Legacy
1	Seuil tombant robuste encastré 7463CA-LS x 915mm	628	Legacy
1	Cable de raccordements avec connecteurs rapides QC-C3000P		McKinney

ADD-A1

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
1	Contact magnétique encastré CP1-1026	Blanc	Alarm Controls
1	Diagramme des raccordements électriques Section 08 71 00 SCC-DR-04-241125-GR04-71		ARD

Note :

- .1 Conduits électriques, boîtes de jonctions électriques et cordes de tirages sont tous fournis et installés par l'Électricité (Division 26) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .2 Lecteur de carte et ses accessoires, incluant le dispositif de requête de sortie et bloc d'alimentation électrique bas voltage sont tous fournis, installés, raccordés, programmés et intégrés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .3 Toutes les composantes électrifiées prescrites au présent groupe de quincaillerie sont fournies, installées et raccordées par la présente section incluant les filages entre elles. Tous les filages requis pour les fins de contrôle d'accès et de supervision seront dûment identifiés et apportés à la boîte de jonction dédiée, les raccordements à partir de ce point seront complétés par le Contrôle d'Accès (Division 28) et exclus de la présente section, voir les plans et devis pour coordination.
- .4 Mode de fonctionnement :
 - .1 Porte avec accès contrôlé par lecteur de carte.
 - .2 En accès, la porte est en position fermée et verrouillée, la porte se déverrouille momentanément via le lecteur de carte.
 - .3 En sortie, la porte est libre d'ouverture.

GROUPE NO. 05-70

PORTE(S) #:

P-231A P-231B P-231.1

QTÉ	DESCRIPTION	FINI	MFR
3	Charnière avec coussinets antifrictions dissimulé TA714 114mm x 101mm x NRP	652	McKinney
1	Serrure cylindrique robuste fonction de passage CLX3310 NZD x B234 x D134 x M17 x SA114	626	Corbin/Rus swin
1	Butoir de porte au plancher 7280	630	Trimco/BB W

Note: Les quantités indiquées sont les quantités unitaires à chacune des portes citées en références.

FIN DE SECTION

PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 CONTENU DE LA SECTION

- .1 Préparation, nivellement et traitement des supports;
- .2 Fourniture et installation du revêtement de couvre-sol de tapis en carreaux, selon les indications aux plans des finis et de la présente section.
 - .1 Cette section vise à remplacer et ragréer les carreaux de tapis existants abîmés ou à retirer pour la portée de travaux dans les secteurs du bâtiment 70.
- .3 Tout autre ouvrage complémentaire requis.

1.2 SECTIONS CONNEXES

- .1 03 35 00 Finition de surfaces en béton
- .2 06 40 00 Ébénisterie
- .3 07 92 00 Produits d'étanchéité pour joints
- .4 08 11 14 Portes et bâtis en métal
- .5 08 14 16 Portes en bois
- .6 09 21 16 Revêtement en plaques de plâtre
- .7 09 65 13 Plinthe souple
- .8 09 65 16 Revêtements de sols souples en rouleau
- .9 09 90 00 Peinture

1.3 RÉFÉRENCES

- .1 Dernière édition de :
 - .1 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
 - .1 ASTM F 1066-04, Standard Specification for Vinyl Composition Floor Tile.
 - .2 Office des normes générales du Canada (CGSB)
 - .1 CAN/CGSB-25.20-95, Apprêt pour planchers.
 - .2 CAN/CGSB-25.21-95, Encaustique résistante aux détergents.
 - .3 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques (FS).

- .4 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), California State
 - .1 SCAQMD Rule 1168-05, Adhesives and Sealants Applications.
- .5 ASTM F710-08 – Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring.
- .6 ASTM F2170-02 – Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes.

1.4 PIÈCES À SOUMETTRE

- .1 Soumettre les documents et les échantillons conformément aux prescriptions des conditions générales et des conditions générales complémentaires et de la section 01 33 00.
- .2 Fiche technique :
 - .1 Soumettre la fiche technique de tous les produits et accessoires utilisés, incluant les produits de finition, indiquant les propriétés physiques de ces éléments;
- .3 Échantillons :
 - .1 Soumettre deux (2) échantillons de carreaux de revêtement de dimensions 300 x 300mm pour chaque couleur spécifiée afin de valider l'agencement aux carreaux de tapis existant.
- .4 Matériaux/Matériels de remplacement
 - .1 Fournir les carreaux et l'adhésif nécessaires à l'entretien des revêtements.
 - .2 Fournir 5% (sans être inférieur à 2 mètres carrés) de carreaux de revêtement de chaque couleur, motif et type nécessaires pour maintenir les ouvrages en bon état.
 - .3 Les matériaux et matériels supplémentaires fournis doivent provenir du même lot de production que ceux mis en œuvre.
 - .4 Identifier chaque boîte de carreaux et chaque contenant d'adhésif.
 - .5 Les remettre au Représentant du Maître d'ouvrage à l'achèvement des travaux faisant l'objet de la présente section.
 - .6 Les entreposer à l'endroit indiqué par le Représentant du Maître d'ouvrage.
- .5 Fournir un document indiquant le degré d'humidité de la dalle de béton ainsi que du degré de pH, respectant les normes d'installation du fabricant de tapis.

1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE, MANUTENTION ET PROTECTION DES PRODUITS

- .1 Déplacer et entreposer les produits en évitant de les endommager, de les altérer ou de les salir, et en suivant les instructions du fabricant, le cas échéant.
- .2 Entreposer dans leur emballage d'origine les produits groupés ou en lots; laisser intacts l'emballage, l'étiquette et le sceau du fabricant. Ne pas déballer ou délier les produits avant le moment de les incorporer à l'ouvrage.

ADD-A1

- .3 Remplacer sans frais supplémentaires les produits endommagés, à la satisfaction du Professionnel.

1.6 CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- .1 Maintenir l'air ambiant et la surface du support à une température supérieure à 20°C pendant une période de 48 heures avant la pose, pendant toute la durée de la pose et pendant les 7 jours qui suivent cette dernière.
- .2 Les substrats de béton devront avoir une résistance en compression minimum de 3500 lb/po² (25mpa).
- .3 Ne pas procéder à l'installation du revêtement de sol sur une dalle de béton dont le degré d'humidité dépasse 5 lbs/1000 pi.ca selon le standard F-1869-98. Le pH du béton ne devrait pas être supérieur à 9.5. Contacter le représentant technique du fabricant de tapis.

1.7 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier et recycler les déchets conformément à la section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.

1.8 ASSURANCE QUALITÉ

- .1 Soumettre un document indiquant l'approbation par le fabricant, de l'adhésif que l'installateur entend utiliser pour les travaux inclus à la présente section.
- .2 Le sous-traitant est responsable de l'exactitude des quantités requises pour les travaux à effectuer.

1.9 GARANTIE

- .1 Fournir une garantie du fabricant sur le matériel et sur l'installation émise par le sous-traitant, pour une période de trois (3) ans à compter de la fin des travaux.

PARTIE 2 PRODUITS

2.1 FABRICANTS

- .1 Tous les produits doivent provenir du même fabricant.
- .2 Tous les produits de préparation de support et de pose des finis de la présente section doivent provenir du même fabricant et être conformes aux procédures d'installation du fabricant de tapis.

2.2 MATÉRIAUX

- .1 L'objectif est de reprendre le même modèle de fini de tapis que celui existant dans les zones de travaux du bâtiment 70 pour le ragréage de celui-ci. Aux fins de calcul, fournir et installer jusqu'à trois (3) modèles différents de carreaux de tapis à agencer sur place.
- .2 L'entrepreneur sera responsable de confirmer sur place, selon le revêtement existant identifié TAX aux dessins et de fournir les fiches techniques et échantillons du produit existant pour examen par l'architecte et le client.
- .3 Si le produit existant est discontinué, proposer un produit appareillé à l'existant et fournir les fiches techniques et échantillons pour examen par l'architecte et le client.
- .4 Le tapis devra avoir les caractéristiques suivantes :
 - .1 Densité; 80 millions de fibres par m².
 - .2 Feu / Fumée; ASTM-E 662 Fumées - 450 ou moins, ASTM-E 648 Fluctuation radiante critique 0.45 watt/cm² ou plus, classe 1.
 - .3 Résistance au glissement: ASTM D-2047 (James Slip Test) rencontre 0.76 Sec – 0.94 humide. ASTM C-1028 Coefficient Statique de Friction – 0.8089 sèche – 0.8248 humide.
 - .4 Résistance à l'usure: WIRA test d'abrasion– rencontre >60,000 DIN 66095 – Très résistant, peut être utilisé sur les marches. Vetterman Drum – 22,000 cycles – rating 4.0
 - .5 EN985 – Rollstuhl test de chaise à roulette – approprié pour usage continu sous les chaises à roulettes.
 - .6 Limite de poids stationnaire ISO 3416 – 86 rencontre 95 % récupération en 24 heures Récupération et tassement – 89 % en 24 heures, 100 % en une semaine.
 - .7 Contrôle statique : ISO Stroll Test - <1kv a 20 % HR AATCC 134 Dissipations statiques – Pass a 25 % HR IBM/ICL - <5.7 x 10⁹ (Omega) a 30% HR AATCC 134 Electrostatic Propensity 3.0kv when tested under the Standard Shuffle Test 70 degrees F (21 degree C) -20% relative humidity
 - .8 Stabilité dimensionnelle: Selon AACHEN <0.05% de changement de dimensionnel.
 - .9 Résistance à la moisissure : le revêtement de sol sera fabriqué entièrement de fibre synthétique résistant à la moisissure, insectes, pourriture et antibactérienne fabrique selon les exigences EPA.
- .5 Matériaux de remplissage et de nivellement pour support; à base de ciment Portland et selon les recommandations du fabricant.
- .6 Produit de remplissage et enduit de lissage pour support de revêtement de sol :
 - .1 Produit de remplissage au latex à 2 constituants, ne requérant que de l'eau pour produire une pâte liante :
 - .2 Produits acceptables :

ADD-A1

- .1 Pour égalisation en couche mince : Planipatch et Planipatch Plus de MAPEI ou équivalent approuvé par l'architecte.
- .2 Pour nivellement de 0 à 13mm : Mélange auto-lissant tel que NOVOPLAN et l'apprêt ULTRAPRIME de MAPEI ou équivalent approuvé par l'architecte.

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.1 TEST AVANT EXÉCUTION DES TRAVAUX

- .1 Avant le début des travaux, effectuer un test d'arrachement à un endroit typique des conditions du chantier. Mettre en place une pièce de 610mm x 610mm (24" x 24") en utilisant les produits de remplissages et adhésifs prescrits pour les travaux. Laisser sécher l'échantillon pendant 24 heures et ensuite effectuer le test d'arrachement en prenant soin de vérifier l'adhésion de différents éléments. Ne pas entreprendre les travaux si l'adhésion est déficiente.
- .2 Prévoir 72 heures avant les travaux d'effectuer un test du taux d'humidité de la dalle de béton ainsi que son niveau du pH.

3.2 PRÉPARATION DU SUPPORT

- .1 L'installateur doit s'assurer que toutes les structures et surfaces peuvent supporter les travaux décrits dans la présente section.
- .2 S'assurer aussi que les traits de scie des dalles de béton sur sol ont été remplis de scellant tel que décrit par le fabricant spécialisé.
- .3 Aplanir les inégalités du support selon la norme F710 (3/16 sur 10 pieds), combler les traits de scie et dépressions. Boucher les fissures, joints, trous et autres défauts à l'aide d'un matériau de remplissage conformément aux prescriptions du fabricant des produits ragréage.
- .4 Nettoyez le plancher à recouvrir, appliquez le matériau de remplissage à la truelle et à la taloche pour obtenir une surface unie, dure et plane. Interdire toute circulation jusqu'à ce que le matériau de remplissage ait durci et séché.
- .5 Enlever la poussière, ancien adhésif, peinture, boue, cire, scellant et autres corps étrangers de la surface existante.
- .6 Apprêter les surfaces selon les recommandations du fabricant.

3.3 POSE DU REVÊTEMENT

- .1 Maintenir l'air ambiant et la surface du support à une température supérieure à 20°C pendant une période de 48 heures avant la pose, pendant toute la durée de la pose et pendant les sept (7) jours qui suivent cette dernière.

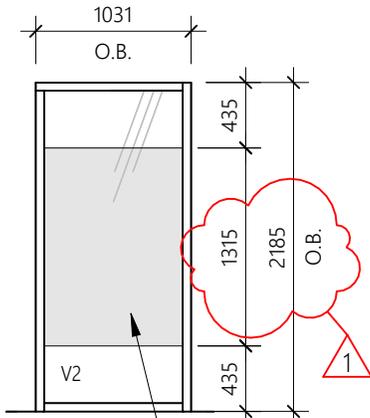
ADD-A1

- .2 Afin de faciliter l'installation, il est recommandé d'entreposer le revêtement à une température supérieure à 20°C pour une période minimale de 48 heures, et en position debout.
- .3 Mesurer l'endroit afin de déterminer le meilleur point afin d'avoir une quantité maximale des tuiles de périmètre.
- .4 Après avoir déterminé le point de départ, tirer deux lignes perpendiculaires se croisant au point centre de départ prédéterminé tel que décrit au point 3.3.3 ci-dessus. Il est important d'avoir un angle parfait de 90 degrés.
- .5 Appliquer uniformément l'adhésif à l'aide d'un rouleau à poils de 2.5 cm. Débutez au centre et couvrez toute la surface jusqu'au périmètre. Laisser l'adhésif séché pendant 30 à 45 minutes. Le temps de séchage varie selon la température et l'humidité ambiante.
- .6 Utiliser les cordeaux comme guide pour installer les dalles de façon pyramidale.
- .7 Toujours installer les dalles en position contrariée à 90°.
- .8 Installer les dalles bien serrées l'une contre l'autre sans les forcer.
- .9 Une fois les dalles installées, rouler à l'aide d'un rouleau de 35 kg afin d'assurer un bon transfert d'adhésif.

3.4 NETTOYAGE

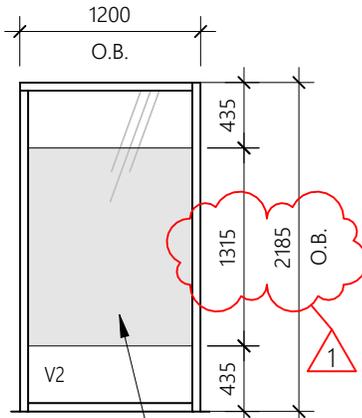
- .1 Pour les nouvelles installations exposées au trafic normal de construction, passer un aspirateur à forte succion à double moteur ayant une brosse rotative. La brosse devrait être environ 1/8" sous l'aspirateur afin d'assurer une bonne agitation des fibres. Passer cinq à sept fois pour assurer que tout débris et saleté de construction soit enlevé.

FIN DE SECTION



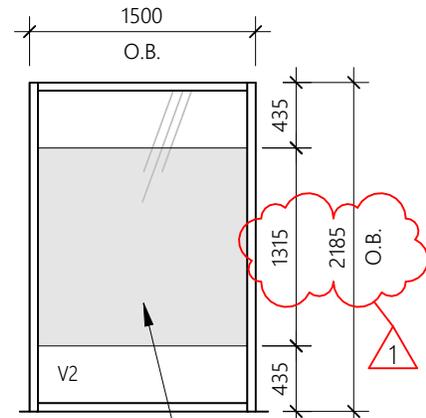
CV01

QUANTITÉ: 2



CV02

QUANTITÉ: 10



CV03

QUANTITÉ: 4

* PELLICULE GIVRÉE À APPLIQUER DU CÔTÉ BUREAU. VOIR DEVIS 08 80 00

ARCHITECTES :



HÉLOÏSE
THIBODEAU
ARCHITECTE
- I N C .

PROJET :

AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 -

Lot 1 531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

TITRE DU DESSIN :

Extrait A004

ÉCHELLE :

1 : 50

DATE :

2024/11/26

DESSINÉ PAR :

SR

VÉRIFIÉ PAR :

VD

NO. PROJET HTA / YLA :

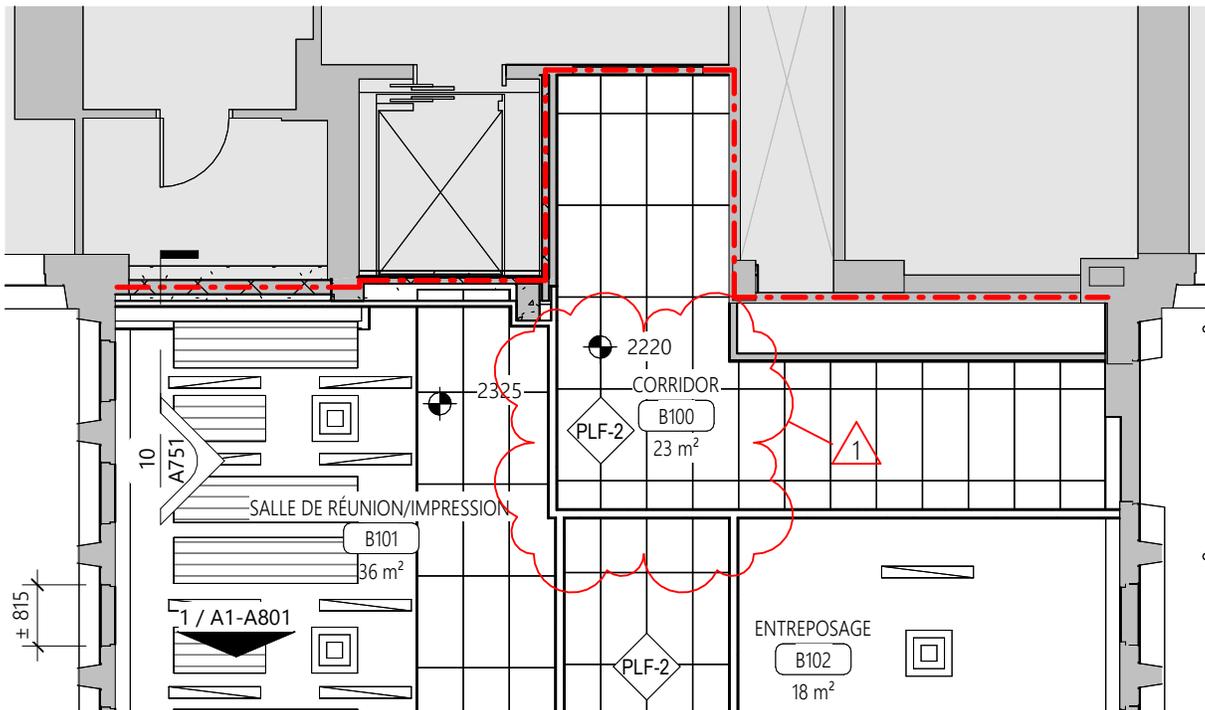
240019 | 24005

RÉVISION :

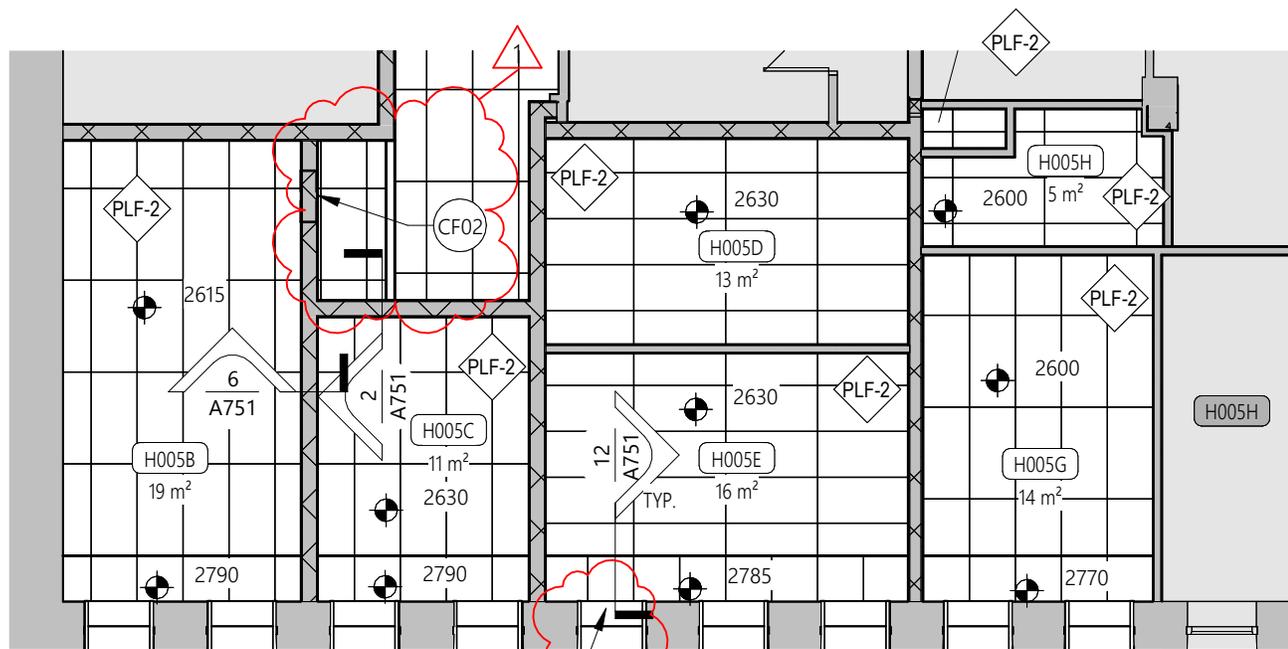
1

NUMÉRO DU DESSIN :

A1-A004



EXTRAIT 01/A202



EXTRAIT 01/A201

ARCHITECTES :



HÉLOÏSE
THIBODEAU
ARCHITECTE
- I N C .

PROJET :
AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1 531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

TITRE DU DESSIN :
Extraits série A200

ÉCHELLE :
1 : 100

DATE :
2024/11/26

DESSINÉ PAR :
SR

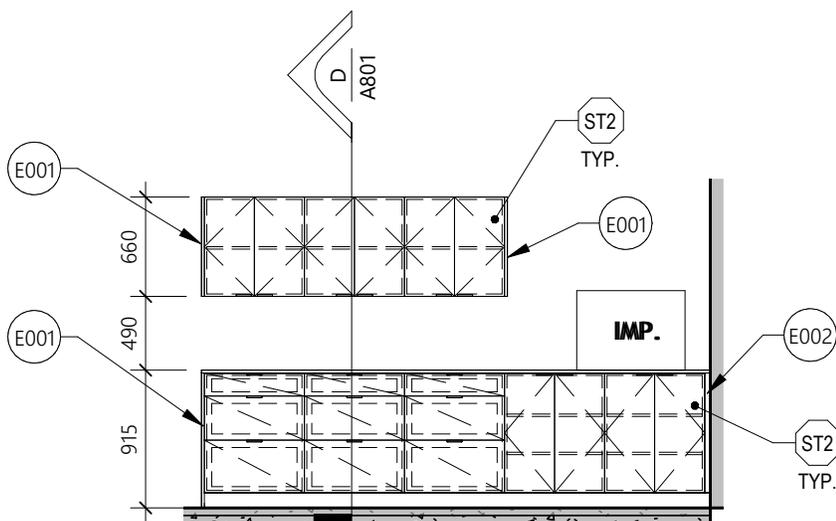
VÉRIFIÉ PAR :
VD

NO. PROJET HTA / YLA :
240019 | 24005

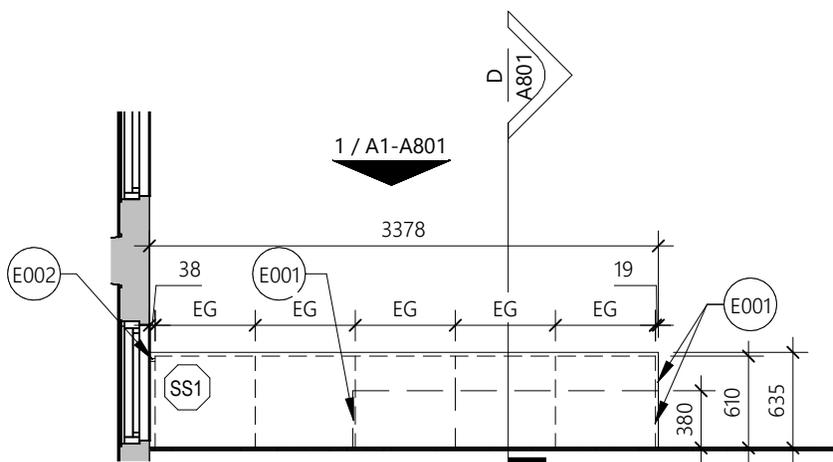
RÉVISION :
1

NUMÉRO DU DESSIN :

A1-A200



EXTRAIT 07/A801 - ÉLÉVATION MOBILIER M02



EXTRAIT 02/A801 - PLAN MOBILIER M02

1

ARCHITECTES :



HÉLOÏSE
THIBODEAU
ARCHITECTE
- I N C .

PROJET :
AFSB – Réaménagement de bureaux aux bâtiments 18 et 70 - Lot 1 531 Boulevard des Prairies, Laval, H7V 1B7

TITRE DU DESSIN :
Extrait A801

ÉCHELLE :
1 : 50

DATE :
2024/11/26

DESSINÉ PAR :
SR
VÉRIFIÉ PAR :
VD

NO. PROJET HTA / YLA :
240019 | 24005

RÉVISION :
1

NUMÉRO DU DESSIN :
A1-A801